

HABITAT JEUNES

TIERS-LIEUX

Rédaction de la fiche : mars 2026

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), l'Unhaj documente les initiatives et les pratiques d'ouverture des associations Habitat Jeunes sur leurs territoires. Le mouvement assume de manière croissante une action sur un périmètre élargi, et devient un acteur à part entière de la cohésion sociale.

Espaces de transition entre le cadre individuel et collectif, brassage social des publics, valeurs de l'éducation populaire associant pleinement les jeunes et encourageant à la rencontre, engagement citoyen... les associations Habitat Jeunes ont pu constituer dans de nombreux cas des tiers-lieux avant l'heure, et s'approprient cette approche au service des valeurs du mouvement.



ALLER VERS LES JEUNES... ET LES PARTENAIRES EXTÉRIEURS

RÉSIDENCE CAP JEUNES

36 avenue Ernest Colin
88 100 Saint-Dié-Des-Vosges
03 83 91 10 00

Maxence Piquet, responsable de service
maxence.piquet@adali-habitat.fr - 07.44.40.16.93



THÉMATIQUES

- Ecologie
- Alimentation
- Accompagnement social
- Culture

CONTEXTE

La résidence Cap Jeunes de Saint-Dié-Des-Vosges, reprise par l'association Adali Habitat en 2024, constitue l'un des deux seuls acteurs Habitat Jeunes des Vosges. Ayant connu récemment d'importantes évolutions organisationnelles, la structure mène un travail visant à faire reconnaître les actions qu'elle porte sur le territoire.

L'ouverture sur l'extérieur constitue une part importante de ce travail. Cette ouverture est portée de manière transversale au sein de la structure, par le Service logement jeunes internalisé, ainsi que par le poste d'animation en charge des liens avec les partenaires extérieurs.

Paniers de légumes bios, Repair Café, jardinage collectif, expositions artistiques, journée collective déclaration des impôts, forum logement... les activités menées par la structure vont participer à valoriser son action et étendre le champ de ses interlocuteur·rices.



FINANCEMENTS

Les produits dont bénéficie la structure sont issus des redevances payées par les résident-es, et des financements socles que constituent l'AGLS (État) et la PSE (CAF), Fonjep.

Des financements complémentaires sont obtenus au travers de la location d'espaces de travail par la PJJ, ainsi que d'un lieu destiné au stockage et à la distribution des paniers de légumes bios du Drive fermier. L'Adapei 88 loue également à l'année 4 logements pouvant accueillir 6 jeunes en situation de handicap.

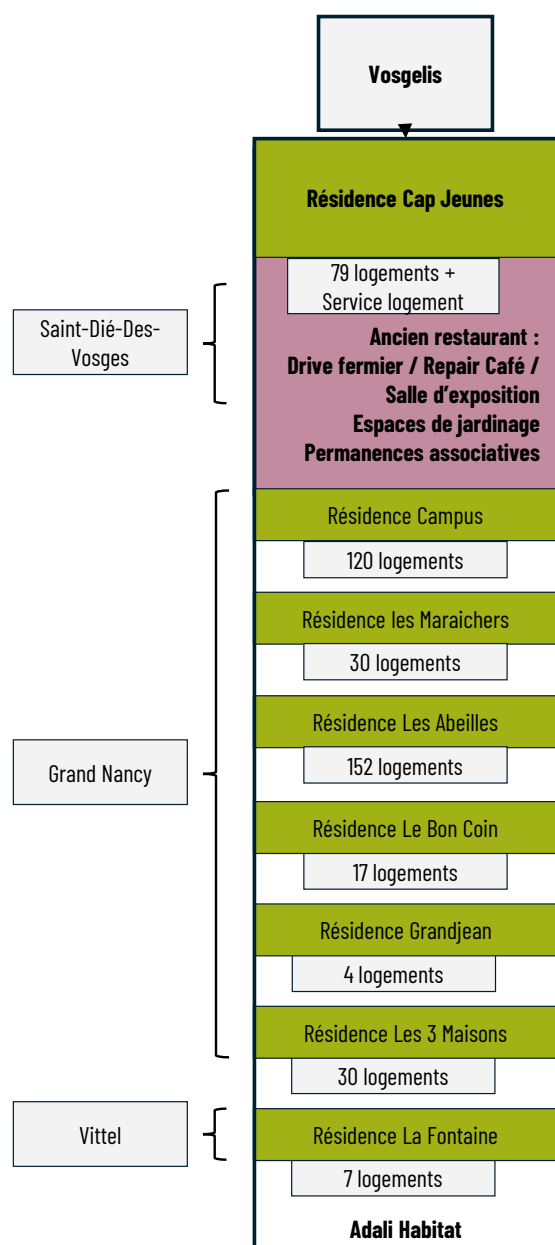
Des subventions en fonctionnement des collectivités locales (région, département, agglomération et ville) complètent les fonds dont bénéficie l'établissement.



ÉQUIPES

- Deux pôles au sein de la structure : FJT et Service logement jeunes. **8 salarié-es**
- Intégration récente du Service logement jeunes à la structure (auparavant CLLAJ indépendant).
- Portage de certaines missions supports au niveau régional par l'association Adali (comptabilité, communication, ressources humaines, direction...)
- Maintien d'un poste d'animation assurant notamment les liens avec les partenaires extérieurs.

STRUCTURATION



ACTIONS

- Stockage et distribution de paniers bios dans le cadre d'un partenariat avec le Drive fermier.
- Accueil mensuel d'un Repair Café.
- Projets de plantation de semis avec le bailleur Vosgelis (semis, potager du FJT) à destination des habitants du quartier.
- Accueil régulier d'expositions artistiques ouvertes sur le quartier
- Accueil de la Micro-folie, musée numérique développé par La Villette.
- Partenariat avec l'association Sélia (tournoi de football, sensibilisation à la santé sexuelle, nettoyage de printemps du quartier...)
- Rencontre de la Mission locale (mensuelles) et permanence de la PJJ (quotidienne).
- Missions du Service Logement jeunes, AIO, atelier collectif base du logement et budget, et le suivi de publics extérieurs.
- Journée collective déclaration des impôts pour les jeunes FJT et extérieurs.
- Forum logement « accès et maintien dans le logement » avec la participation de différents partenaires à destination des jeunes extérieurs.
- Après-midi porte ouvertes aux entreprises du territoire 1er édition en 2026.
- Participations à des portes ouvertes, forums, plusieurs fois dans l'année



PUBLICS ACCUEILLIS

- Foyer de jeunes travailleurs : jeunes de 16 à 30 ans (étudiant-es, alternant-es, salarié-es). La structure gère également 12 logements en ALT (dont 6 au sein du foyer), permettant l'accueil de publics plus vulnérables. Par une convention avec l'Adapei 88, l'association accueille 6 jeunes en situation de handicap.
- Espaces communs du foyer : riverain-es, client-es du Drive fermier, usager-es du Repair Café...
- Permanences : jeunes suivi-es par la PJJ, par la Mission locale ou par le service Loj'Toit.



APPORTS AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Ouverture de la résidence sur la ville permettant de changer le regard sur la structure.
- Attractivité de la résidence auprès des jeunes renforcée par cette dynamique d'ouverture.
- Les actions menées servent de support aux équipes socio-éducatives afin d'aborder de nouvelles thématiques (écologie, alimentation...)
- Renforcement des liens avec les partenaires institutionnels et associatifs du territoire.
- Sensibilisation des jeunes à leur environnement institutionnel (associations, collectivités...)
- Encouragement et facilité la mobilisation de bénévoles pour l'animation d'ateliers (écriture, expression artistique...)



MODÈLE ÉCONOMIQUE

- Liens de travail renforcés et fluidifiés avec le bailleur Vosgelis, en partie grâce au développement de projets communs (semis, potager...)
- Visibilisation du lieu auprès des partenaires financeurs, dans un contexte de tension accrue sur les subventions publiques (collectivités locales notamment).
- Contractualisation de la mise à disposition de locaux à titre gratuit en échange de l'organisation d'animation à destination des jeunes, permettant de limiter les coûts liés à l'organisation de l'action socio-éducative.
- Location d'espaces de travail et de distribution (PJJ et Drive fermier) permettant de disposer de fonds complémentaires.
- Occupation et entretien d'espaces en reconversion (ancienne restauration collective).

LA BONNE IDÉE

Contractualiser ses liens avec les partenaires du territoire !

La résidence Cap Jeunes voit de nombreux acteurs inscrire leur activité dans ses murs : la PJJ, l'Adapei 88, le Drive Fermier, Artis A, Hervé Legrix (photographe) un Repair Café...

Si certains de ces acteurs louent des espaces, et ont donc signé une convention avec Adali, d'autres bénéficient d'une mise à disposition des locaux à titre gratuit.

Cette mise à disposition fait néanmoins l'objet d'une contractualisation avec la structure Cap Jeunes : en échange de la possibilité d'occuper ces espaces gratuitement, un certain nombre d'animations ou d'actions à destination des jeunes de la résidence devront être menées.

Cela permet de diversifier et d'enrichir l'accompagnement socio-éducatif mis en œuvre auprès des résident-es, en abordant de nouvelles thématiques ou en faisant intervenir des personnes extérieures.

La formalisation des liens entre les partenaires permet également de les renforcer, en fixant un cadre d'échange et en les inscrivant dans la durée.



FACTEURS DE RÉUSSITE

- Contexte territorial faisant de Cap Jeunes l'un des seuls acteurs Habitat Jeunes dans les Vosges.
- Bon fonctionnement du CVS permettant une mobilisation facilitée des jeunes.
- Stratégie associative visant à maintenir un poste d'animation, en charge du lien avec les partenaires extérieurs.
- Savoir-faire en matière de contractualisation avec les partenaires extérieurs.
- Présence d'un Service logement jeunes (ex-CLLAJ) facilitant la dynamique d'ouverture vers l'extérieur.
- Reprise de la structure par une association plus importante, portant les missions support et permettant aux équipes de se consacrer à leur cœur de métier.
- Soutien de long terme des collectivités territoriales.
- Contexte de renouvellement urbain facilitant les actions menées conjointement avec le bailleur social.
- Bâtiment adapté à l'accueil d'événements et disposant d'espaces en reconversion qu'il est possible de mettre à disposition ou de louer.



POINTS DE VIGILANCE

- Soutien en fonctionnement des collectivités territoriales remis en cause.
- Structure en phase de stabilisation après avoir connu d'importantes évolutions organisationnelles au cours des dernières années.



PHILOSOPHIE DU PROJET

La résidence Cap Jeunes de Saint-Dié-Des-Vosges a été dans une phase de redressement à la suite de sa reprise par Adali et d'une restructuration importante. Aujourd'hui la situation est équilibrée et un travail en ce sens est amené à se poursuivre. Cette réorganisation est tournée vers l'un des principes forts de l'Habitat Jeunes : l'aller-vers.

Cela se traduit au niveau de l'action socio-éducative par une action centrée sur la quotidienneté et la proximité. L'appartenance à l'association Adali, qui porte plusieurs structures au niveau régional, permet aux équipes de se concentrer sur les missions socles de l'accueil en FJT, et de s'adresser pleinement aux besoins des publics cibles.

La volonté de se tourner sur l'extérieur et d'aller vers d'autres publics constitue également un axe fort du nouveau projet de l'établissement. Cette dynamique mobilise la structure de manière transversale : le Service logement jeunes, récemment internalisé, va porter une action à l'échelle de l'ensemble de la communauté d'agglomération et étendre le périmètre du public jeune auquel l'association s'adresse. De la même manière, le positionnement d'une personne en charge de l'animation permet de tisser des liens privilégiés avec des partenaires locaux, et de les formaliser sur la durée au bénéfice des jeunes logés-es.

